



2023-40

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 03 avril à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 27/03/2023
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Christian GIRARD, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,
Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME,
Bernadette PELISSIER, Roland SEUX, Sébastien GAGNE
Excusés :
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

Secrétaire de séance : Christian GIRARD

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2023

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994
VU la loi 96-142 du 21 février 1996
VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2023,
Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif principal de l'exercice 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif principal pour l'année 2023 présenté par monsieur le Maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES :		
Prévisions	1 419 681.00 €	1 234 417.51 €
Excédent de fonctionnement reporté	347 681.56 €	
DEPENSES :		
Prévisions	1 767 362.56 €	885 944.40 €
Solde d'exécution reporté		348 473.11 €

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Christian GIRARD